

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances maieures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES:

1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILI AC

Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

033F1011

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays AQ-232-RX (F)

Date d'immatriculation 28/10/2011

Date de 1^{ère} mise en circulation 20/04/2010

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MEGANE SCENIC

M1

(5) Catégorie internationale

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF1JZ0BB643093912

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVP0007191

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

242253

ou un huissier de justice

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL Nº :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

21/10/2025

25057567

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'

IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES: L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVG,

5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu AVG. AVD

8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables

Défaillances mineures :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé C

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu

de brouillard avant AVG, AVD

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse AVD

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARG 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches

détériorées AVG

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 05/06/2020: 151742 km / 03/06/2022: 187039 km / 19/01/2024: 215574 km

<u>autosécurité</u>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G n -0.1 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

3 %

13 %

Forces verticales:

Ripage (-8 à +8 m/km) :

945 daN

670 daN

Frein de service

Forces de freinage :

302 daN

330 daN

255 daN

255 da N

Déséquilibre (<20%):

Forces de freinage (efficacité): 302 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 30 %

330 daN

0 % 255 daN

255 daN

Taux d'efficacité global (≥50 %) : 70 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.85 m-1)

C1:8.87 m-1 C2:7 29 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-0.7 %

-1.9 %

Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 %

-4.0 %